



A T É A

TARIF PRESTATIONS 2025

Désignation de la prestation	Coût Hors Taxes
Assignation à comparaître	A partir de 200€
Consultation juridique	120€ / Heure
Représentation (conciliation saisie des rémunérations)	75€
Représentation (commission de conciliation, autre)	150€
Enrôlement	20€
Rédaction de conclusions	100€ / Heure
Congés	260€ (commercial) / 190€ (habitation)
Cession de bail et Cession de fonds de commerce	110€
Sommation interpellative	A partir de 160€
Significations à toutes fins	110€
Dénoncé de surenchère	110€
Requêtes diverses (locaux abandonnés, forclusion...)	100€
Requête en indemnisation par l'Etat	150€
Rédaction bordereau Hypothèque	375€
Rédaction cahier des charges	200€
Rupture de PACS	110€ (+ frais de dénoncé par LRAR)
Déclaration de créances / Surendettement	60€ (+ frais de LRAR)
Election de domicile	60€ (Par formalité)
Recherche d'archives	15€
Frais d'ouverture dossier sans suites	20€
Copie de minutes / de pièces	15€
Envoi acte / Pilotage dossier	20€ (envoi acte) / 50€ (pilotage)
Vacation témoin (honoraires complémentaires)	3,40€ TTC
Constats	A partir de 265€ / Heure
Dénoncé de constat avec sommation	85€

Tous ces honoraires sont soumis à une TVA applicable à un taux de 20%.

Concernant les actes tarifés :

L'office tient les textes réglementaires (art. R444-49 à R444-57 et art. A444-10 à A444-52 du Code de commerce) à la disposition des clients.

VALIDITE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025